



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences à l'encontre des policiers

Question au Gouvernement n° 3396

Texte de la question

VIOLENCES À L'ENCONTRE DES POLICIERS

M. le président. La parole est à Mme Cécile Rilhac.

Mme Cécile Rilhac. Mercredi dernier, à Herblay-sur-Seine, dans ma circonscription, deux policiers ont fait face à un déferlement de violence inouï. Nos forces de l'ordre en sont, malheureusement, de plus en plus la cible, comme à Champigny-sur-Marne le week-end dernier. Les policiers ont été tabassés, matraqués, et se font fait tirer dessus à bout portant à plusieurs reprises. Disons-le : il y a eu volonté d'en finir.

J'ai une pensée particulière pour Dominique et Philippe, deux policiers de la police judiciaire de Cergy-Pontoise qui ont été victimes d'une tentative d'homicide dans l'exercice de leurs fonctions. À 45 et 30 ans, leur carrière et leur vie sont brisées. Je voudrais ici, devant la représentation nationale, leur adresser mes plus sincères vœux de prompt rétablissement, et exprimer à leurs collègues mon indignation – notre indignation – face à cet acte inqualifiable. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je souhaite réaffirmer notre indéfectible soutien aux forces de l'ordre et de sécurité pour leur engagement sans faille au service de la population. Dans le Val-d'Oise, comme partout ailleurs dans le pays, les policiers, les gendarmes, mais aussi les sapeurs-pompiers exercent des missions de plus en plus difficiles : rester calmes en toutes circonstances, porter assistance et secours, protéger la population ou encore appréhender les malfaiteurs.

Aujourd'hui, tout cela les expose à un risque permanent, accru par le simple fait qu'ils sont dépositaires de l'autorité publique ou qu'ils portent un uniforme. Cette violence gratuite à l'encontre de nos forces de l'ordre comme de nos concitoyens n'est plus acceptable.

Monsieur le ministre, je connais votre mobilisation pour la sécurité.

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes bien la seule !

Mme Cécile Rilhac. Nous attendons une réponse pénale ferme. C'est indispensable pour que la défiance à l'égard de la justice se transforme en confiance.

Ma question est simple : quelles mesures allez-vous prendre pour que nous puissions dire à nos concitoyens « Plus jamais ça ! » ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Madame la députée, j'ai déjà exprimé, devant vous lors de mon déplacement dans le Val-d'Oise et en réponse à votre collègue, la solidarité du Gouvernement aux forces de l'ordre. Nous nous associons à vos propos sur la protection des gendarmes, des policiers, des sapeurs-pompiers, des élus, des magistrats, de tous ceux qui sont dépositaires de l'autorité publique.

Dans quelques jours, vous aurez l'occasion de débattre de la proposition de loi de vos collègues Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergue. J'espère, mesdames, messieurs les députés, que vous soutiendrez tous, quels que soient les bancs où vous siégez, ce texte de bon sens qui vise à remettre de l'autorité, à assurer le continuum de sécurité avec la collaboration des maires et à protéger nos forces de l'ordre.

Celles-ci ne doivent plus être la cible de ce qu'on a trop laissé faire sur les réseaux sociaux et ailleurs – nous avons vu à la télévision des images de policiers se faisant agresser en dehors de leur lieu de travail.

Les sapeurs-pompiers – devant lesquels le Président de la République s'exprimera samedi prochain lors de l'assemblée générale de leur fédération nationale – et les forces de l'ordre doivent être davantage protégés, notamment grâce à des caméras de vidéo-protection en plus grand nombre, qu'elles soient installées sur eux ou sur leurs véhicules. Cela permettra aux magistrats de mieux condamner puisqu'ils pourront s'appuyer sur des faits incontestables. Vous savez, en effet, que les difficultés proviennent souvent du manque d'éléments, notamment de films de vidéosurveillance.

Vous aurez aussi l'occasion d'écouter les syndicats de police, jeudi matin, après qu'ils auront été reçus – fait exceptionnel – par le Président de la République aux côtés duquel se tiendront le garde des sceaux et moi-même,...

M. Pierre Cordier. À quoi sert le Premier ministre !

M. Gérald Darmanin, ministreainsi que le directeur général de la police nationale et le préfet de police. Je vais aussi écouter ces mêmes syndicats cet après-midi.

M. Pierre Cordier. Il ne suffit pas de les écouter !

M. Gérald Darmanin, ministre . Le projet de loi de finances que vous allez adopter donnera les moyens financiers d'aider nos forces de l'ordre, en plus des moyens juridiques. Merci, madame la députée, pour tout ce que vous faites avec la majorité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Rilhac](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3396

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2020](#)